

Avis de constitution

SOCIETE « TASC COMMODITIES COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Plateau, Angle Avenue Dr. Crozet,  
Boulevard de la République, Immeuble XL, 6ème et 7ème  
étage (COTE D'IVOIRE), 04 Boîte Postale numéro 1505  
Abidjan 04., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 08/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TASC COMMODITIES COTE  
D'IVOIRE »

Objet : La Société a pour objet en République de COTE  
D'IVOIRE et à l'étranger :

- Commerce de céréales, de grains et de légumineuses ;
- Achat et exportation, de tous produits agricoles (noix de cajou, sésame, café, cacao etc);
- Achat et vente de produits alimentaires et de boissons ;
- Commerce général.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

- L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter

l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Plateau, Angle Avenue Dr. Crozet, Boulevard de la République, Immeuble XL, 6ème et 7ème étage (COTE D'IVOIRE), 04 Boîte Postale numéro 1505 Abidjan 04., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIXIT VIMLESH KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00127 du 07/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00914/GTCA/RC/2026 du 07/01/2026

